

Thème : Toute l'actualité du droit des sociétés en 2 heures

Date : Jeudi 25 mai 2023 de 17h à 19h

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

Objectifs :

- Mettre à jour ses connaissances en droit des sociétés
- Identifier les enjeux actuels du droit des sociétés
- Suivre l'actualité jurisprudentielle et doctrinale en droit des sociétés

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- Le contrat de société (formation – personnalité morale)
- Les acteurs de la société (dirigeants – associés)
- Les crises dans la société (abus – nullité – responsabilités)
- Les évolutions de la société (cession – transformation – dissolution)
- Sociétés civiles, SCS, SNC, SARL, SAS, SA

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale interactive et communication des principales décisions analysées.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenante

Madame Sandie LACROIX DE SOUSA, Maître de conférences à l'Université d'Orléans.

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : 65€ (hors abonnement)

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2022 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.